

Les échos du Falgoux - N°88 août 2025 à janvier 2026

Chères Fougounières, chers Fougouniers,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et pour vos proches. Que 2026 soit une année de sérénité, de solidarité et de projets partagés pour notre commune.

L'année qui s'ouvre sera marquée par un événement exceptionnel pour notre territoire : le passage du Tour de France le 14 juillet prochain, avec une étape 100 % cantalienne qui mettra en lumière nos paysages et notre patrimoine. Ce moment festif et populaire sera une formidable vitrine pour notre commune et, au-delà, pour l'ensemble du Pays de Salers.

Dans le même esprit de valorisation de notre territoire, les travaux de rénovation du gîte et du camping ont débuté, avec l'objectif d'offrir un équipement entièrement refait à neuf pour la partie camping avant le début de la saison. Ce projet, attendu et structurant, renforcera l'attractivité touristique de notre commune tout en améliorant l'accueil des visiteurs.

Je tiens également à saluer une excellente nouvelle pour notre territoire : le renouvellement du label Grand Site de France du Puy Mary pour huit années supplémentaires. Cette reconnaissance témoigne de la qualité de nos paysages, de nos efforts en matière de préservation de l'environnement et de notre capacité à concilier attractivité touristique et respect des équilibres naturels. C'est une fierté collective et une responsabilité que nous continuerons d'assumer avec exigence. Ce renouvellement sera l'occasion de poursuivre un travail de pédagogie autour du partage des espaces et du respect des propriétés privées. L'accueil du public, la préservation de nos sites et le respect des usages locaux doivent aller de pair : c'est à cette condition que nous pourrons concilier qualité de vie et attractivité. Enfin, les élections municipales des 15 et 22 mars prochains constitueront un rendez-vous démocratique important pour notre commune. Elles seront l'occasion pour chacune et chacun de s'exprimer et de participer à la vie publique locale.

Dans ce contexte porteur, notre commune poursuivra ses engagements au service de l'intérêt général, de la qualité de vie et du dynamisme local. Je sais pouvoir compter sur l'implication de chacun pour faire vivre notre territoire, renforcer le lien social et préparer l'avenir avec ambition et pragmatisme.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026. Avec toute mon amitié,

Louis Chambon, Maire

Contacts : 04.71.69.51.28 mairie.lefalgoux@wanadoo.fr // Site internet : www.lefalgoux.fr

Mairie & bibliothèque : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h / 12 h et 13 h / 16 h30, mercredi 9 h / 12 h

Agence postale : le matin uniquement du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

❖ DECES ❖

21 juillet 2025 : **Janine GIBERT épouse BEN HAÏM** née le 25/09/1932

03 octobre 2025 : **Marcelle CHEVALIER épouse PEREL** née le 16/01/1933

26 novembre 2025 : **Marie AUBERTY** née le 1/01/1938

22 décembre 2025 : **Renée JONCOUX** née le 26/06/1951

10 janvier 2026 : **Roland DELZONGLES** né le 26/03/1952

15 janvier 2026 : **Daniel LOUBERT** né le 20/10/1942

❖ MARIAGE ❖

Un mariage civil célébré le 23 décembre 2025

Eau potable : mise en conformité

Le Conseil municipal a été informé de l'évolution des règles de financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui n'accompagne plus les communes rurales isolées et encourage désormais les collectivités à se regrouper afin de mutualiser les moyens nécessaires à une gestion durable de l'eau.

Dans ce cadre, deux conventions de groupement de commandes ont été signées entre les communes du Falgoux et du Vaulmier.

La première concerne la réalisation des Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). Cette étude permettra d'actualiser la connaissance des réseaux, d'établir un diagnostic technique et sanitaire, de programmer les investissements sur dix ans et de préparer l'intégration au Syndicat Intercommunal des Eaux de Mauriac.

La seconde porte sur l'installation de dispositifs de mesure, de sectorisation et de télésurveillance afin d'améliorer la détection des fuites, disposer de données en temps réel, sécuriser les ouvrages et réduire les pertes d'eau.

Ces groupements, coordonnés par la commune du Falgoux, permettent de réaliser des économies d'échelle et de bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau pouvant atteindre jusqu'à 70 %.

Deux conventions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec Cantal Ingénierie et Territoire complètent le dispositif : l'une pour accompagner la mise en place des équipements (3 000 € TTC), l'autre pour la réalisation des schémas directeurs et du PGSSE (2 000 € TTC). Le montant des travaux est de 47 700 €, le reste à charge est estimé à 14 300 €.

Réalisations communales 2025 : des investissements utiles au quotidien

Parmi les principales réalisations figurent l'acquisition d'un véhicule communal pour un montant de 6 800 €, l'achat de matériels divers pour 8 400 € (petit équipement du gîte communal, borne incendie et matériel informatique), ainsi que la réparation et l'entretien des bâtiments communaux pour un total de 11 000 €.

Par ailleurs, des travaux importants ont été réalisés sur les murs de soutènement du bourg et de La Maréthie pour un montant de 29 000 €, contribuant à la sécurité et à la préservation du patrimoine.



Fréquentation touristique : une année de transition avant la relance

Le nombre de nuitées enregistrées dans les gîtes communaux et au camping s'élève pour 2025 à 4 037, contre 4 389 en 2024, soit une baisse de 352 nuitées. Cette fréquentation représente une recette totale de 51 494,80 €.

Cette légère diminution s'explique notamment par la phase de travaux de rénovation actuellement en cours sur les équipements. Ces travaux visent à moderniser et améliorer l'accueil afin de proposer des installations entièrement rénovées à l'été 2026, sous réserve du bon déroulement du chantier.

L'année 2025 constitue ainsi une année de transition, préparant une relance qualitative de l'offre touristique communale.

Carré militaire



Le 15 novembre, la commune du Falgoux a procédé à l'inauguration du carré militaire de son cimetière, à l'issue de travaux de rénovation et de mise en valeur de cet espace dédié au recueillement et à la mémoire de ceux qui ont servi la Nation.

Ces aménagements, menés en étroite collaboration avec le Souvenir Français via son président départemental M LHEUREUX, traduisent la volonté conjointe de préserver ce lieu emblématique et d'en renforcer la portée symbolique et patrimoniale. Ils permettent aujourd'hui d'offrir un cadre plus digne et plus lisible à ce site chargé d'histoire. La cérémonie, empreinte d'émotion et de solennité, a réuni élus, représentants du Souvenir Français, habitants et porte-drapeaux. Elle a rappelé l'importance du devoir de mémoire et des valeurs républicaines qui fondent notre vivre-ensemble, inscrivant durablement cet événement dans l'histoire communale du Falgoux. La municipalité tient à adresser ses chaleureux remerciements à la famille LACAM pour son engagement et sa contribution à ce projet, ainsi qu'aux employés municipaux pour leur investissement et leur travail soigné dans la réalisation des travaux.

Chemins ruraux et aliénation de voirie : une démarche encadrée et transparente

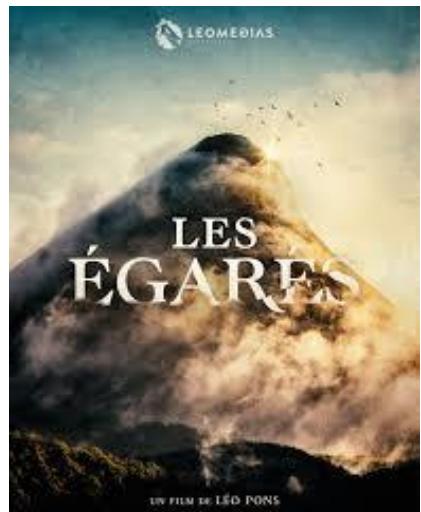
La commune engage une démarche de recensement des demandes d'achat de chemins communaux et de procédures d'aliénation de voirie de la route de la Farge. L'ensemble des demandes est recensé en mairie jusqu'en avril 2026. La phase d'instruction sera engagée après, conformément au cadre réglementaire applicable. Cette procédure débutera par la nomination d'un commissaire enquêteur.

Les Égarés : reprise du tournage en avril 2026

Le tournage du film « Les Égarés », réalisé par Léo Pons, a débuté une première fois en octobre 2025 dans les montagnes du Cantal et plus particulièrement au Falgoux, avant d'être interrompu par des intempéries.

La reprise du tournage est désormais annoncée pour avril 2026. Une cagnotte de soutien a permis de mobiliser 187 contributeurs et de réunir 7 000 €, afin de compenser les frais imprévus et permettre au projet de redémarrer dans de bonnes conditions.

Réalisé en autoproduction et tourné intégralement dans le Cantal, « Les Égarés » raconte l'histoire d'un groupe de randonneurs perdus en montagne, dans une atmosphère contemporaine et mystérieuse, avec un casting de comédiens confirmés et la participation de figurants locaux. Une fois le projet terminé, une projection du court-métrage aura lieu au Falgoux.



Parc Le Mars Aventures : une fréquentation en hausse en 2025



L'activité du parc Le Mars Aventures est en progression sur la saison 2025. Les parcours d'accrobranche et d'arbofilets enregistrent 1 927 entrées, soit une hausse de 16 % par rapport à 2024. Cette dynamique est portée principalement par la forte augmentation de la fréquentation des groupes (+159 %), tandis que les entrées individuelles sont en léger recul. Cette évolution résulte notamment d'un effort renforcé de communication et de démarchage auprès des centres de loisirs, des établissements scolaires, des associations et des entreprises.

L'activité VTT connaît également une progression avec 1 936 entrées contre 1 682 en 2024, soit une hausse de 15 %, favorisée par le balisage amélioré des circuits en forêt qui a renforcé la lisibilité et l'attractivité de l'offre.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires global atteint 28 360 € HT, en augmentation de 4 %. Les recettes issues des entrées progressent de 7 %, compensant le léger recul des ventes de buvette et confirmant la dynamique positive du site.

La Région met des barnums à la disposition des associations

Grâce à un nouveau dispositif lancé en 2025, la commune va bénéficier de la remise d'un barnum 3 x 3 m à titre gracieux. Ce matériel a pour vocation de soutenir la vie associative locale. Le barnum sera mis gratuitement à disposition des associations de la commune dans le cadre de leurs manifestations événementielles.

La commune concernée par Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels le plus remarquable de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe.

Le territoire de la commune du Falgoux est concerné par 2 sites :

- 562 ha au titre de la directive européenne « Habitats, faune et flore » la ZSC « Massif Cantalien »
- 1721,44 ha au titre de la « directive oiseaux » zone de protection spéciale pour les oiseaux (ZPS)

Parmi les plantes d'intérêt européen, on observe : la Ligulaire de Sibérie sur les parois rocheuses suintantes du Bois Mary, la Buxbaumie verte, une mousse qui s'installe sur les troncs d'arbres morts préférentiellement de résineux, l'Arnica des montagnes, la grande Gentiane jaune, et 3 petites fougères : le Lycopode à feuilles de genévrier, le Lycopode Sélagine et le Lycopode en massue. Pour les oiseaux : Bondrée apivore, Alouette lulu, Hibou Grand-duc... D'autres espèces végétales et animales présentes confèrent à ce site un intérêt patrimonial exceptionnel et en font l'un des plus remarquables.

La gestion de ce site a pour objectif de promouvoir une gestion des pelouses et landes d'altitude, préserver le bon état écologique des zones humides, favoriser une gestion sylvicole intégrant la richesse écologique, la protection des sols et la qualité des paysages, concilier la fréquentation du site, les activités de pleine nature et les aménagements avec la fragilité des sols volcaniques et le maintien des habitats d'intérêt communautaire.

Le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne assure l'animation du programme d'actions (études scientifiques, restaurations de milieux, accompagnement des agriculteurs...).



En ce début d'année, l'ARPEF adresse aux fougouniers ses meilleurs vœux : joie, santé, réussite, pour vous et pour vos familles.
Mais j'ajoute aussi celui d'avoir les moyens d'agir pour la restauration de notre église. C'est après les élections municipales que pourra débuter la première étape, soit le montage long et difficile des dossiers, suivi des appels d'offres.

Même s'il faudra encore du temps pour que les travaux commencent, nos efforts ne doivent pas se relâcher pour obtenir les fonds nécessaires. Votre soutien est plus précieux que jamais, il marque votre attachement à nos valeurs. En donnant aujourd'hui à nouveau vous permettez au Falgoux de sauver son patrimoine. Les Membres du Conseil d'Administration vous remercient d'avance de votre générosité et de votre intérêt pour notre beau village blotti sous le Puy Mary.

Voici les coordonnées pour vos dons :

Sans reçu fiscal par chèque à l'ordre de l'ARPEF - adresse : mairie, 21 rue Saint Germain 15380 Le Falgoux

Ou avec reçu fiscal : - par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine Eglise Le Falgoux

Adresses : BP 70289 au 75867 PDC Paris 18^{ème} ou encore 13, rue Maréchal Foch 63000 Clermont-Ferrand sur le site de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/100871 église saint Germain Le Falgoux

Bonne année à tous, Joëlle Borderie.

ASPECT « Génératrice de rencontres et d'amitiés »



Aspect « Génératrice de rencontres et d'amitiés » En 2025 Aspect a fêté ses 30 ans. Crée en 1995 à l'initiative de 4 personnes qui souhaitaient agir pour la restauration de fours banaux de la commune du Falgoux.

Rapidement d'autres membres des 2 communes Le Vaulmier et St Vincent de Salers ont rejoint les membres fondateurs et ensemble nous avons créé une association qui depuis, met en valeur les richesses de la vallée, **favorise le lien social, facilite l'accès à la culture pour tous.**

Ses principales actions : réouverture et balisage de sentiers, des expositions, des publications, un programme d'animations variées. En moyenne nous accueillons de 500 à 700 participants aux activités et en 2025 l'association a connu le même succès avec 720 participants. L'équipe de la collégiale avait programmé 16 dates de février à novembre. La saison s'est terminée par la soirée anniversaire très festive entraînée par le groupe Traucaterme.



Comité des fêtes

L'année 2025 a confirmé l'attachement des estivants à la fête patronale, moment fort de la vie locale et de convivialité. Le repas a une nouvelle fois rencontré un franc succès avec 230 repas servis ! Le 1^{er} Salon du livre organisé le 9 août a également connu une belle fréquentation. Fort de cette réussite, cette manifestation sera reconduite en 2026 le 8 août. En revanche, le traditionnel bal du soir peine désormais à attirer les danseurs.

Pour poursuivre ses actions et envisager sereinement l'avenir, le comité des fêtes doit aujourd'hui renforcer son bureau. Sans nouvelles bonnes volontés, l'association pourrait être contrainte de se mettre en sommeil, ce qui serait une perte pour la vie locale. Une assemblée générale se tiendra le dimanche 22 février à 11h au Foyer Rural. Toutes les personnes souhaitant s'impliquer, même ponctuellement, y sont chaleureusement invitées.



Evolution du mode de scrutin « communes de moins de 1 000 habitants »

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement